

chargement

ASPAS : Association pour la Protection des Animaux Sauvages

On n'est pas au Far West : L'ASPAS recadre un maire anti-loups hors la loi



Pour Christian Hubaud, le maire anti-loups de Pelleautier (Hautes-Alpes), c'est la loi du fusil. Il vient de prendre en toute connaissance de cause un arrêté aussi dangereux, qu'illégal, autorisant le tir des loups et de tous les prédateurs à tout citoyen armé ! L'ASPAS a immédiatement demandé au maire d'abroger son arrêté, sans quoi l'ASPAS et ses partenaires associatifs (FERUS, One Voice) demanderont sa suspension en urgence devant le tribunal administratif et la démission de ce maire qui agit en délinquant.

Dans son arrêté municipal du 18 mai, Christian Hubaud ordonne le tir des loups « ou de tout autre prédateur, pour tout citoyen majeur, muni d'une arme, ayant la faculté de s'en servir ». Cet arrêté pris en dehors de tout cadre réglementaire est bien sûr totalement illégal. M. Hubaud, également conseiller départemental à l'agriculture, ne peut ignorer que le loup est une espèce protégée et que les autorisations de tirs sont délivrées par les préfets, dans le cadre d'arrêts ministériels déjà extrêmement permissifs.

Il est inacceptable qu'un élu local se comporte en shérif hors-la-loi, dans le seul but de satisfaire une poignée d'extrémistes anti-loups. En plus de l'illégalité patente de sa décision, M. Hubaud met délibérément en danger la sécurité des habitants de sa commune en encourageant l'usage des armes à feu en dehors de toute règle.

Face à une telle irresponsabilité, l'ASPAS a demandé dès hier au préfet de sommer M. Hubaud d'abroger immédiatement son arrêté, si le maire refuse de le faire par lui-même. Dans le cas contraire, c'est le tribunal administratif qui suspendra l'arrêté illégal, suite au recours qui sera déposé dans la journée.

La commune de Pelleautier est située dans un secteur fréquenté par des loups depuis une dizaine d'années. Pour autant, la prédation sur le bétail est très rare sur la commune, et il n'est pas établi avec certitude que les attaques ayant eu lieu récemment, sur des troupeaux de moutons insuffisamment protégés, soient l'œuvre de loups.

Quoi qu'il en soit, il serait grand temps d'adapter réellement les pratiques d'élevage à la présence des loups, plutôt que de chercher à les éliminer par des méthodes de voyous qui ne construisent en rien l'avenir de l'élevage français et l'équilibre écologique.

